

FICHE DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

S2 - Savoirs interdisciplinaires et leur didactique : éducation physique

Acronyme :

PPEP1S2

Section :

**AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE INFÉRIEUR**

Sous-section :

Éducation Physique

**Activités
d'apprentissage :**

Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans ses dimensions collectives et individuelles :

1. Activités d'expression I
2. Activités sportives collectives I
3. Didactique et méthodologie de l'éducation physique

Nombre d'activités d'apprentissage :

3

CODE

S2

Programme

1BA

Niveau CFC

6

ECTS

5

Obligatoire

**Coordonnées
du/des
représentants
« UE » :**

D'HAINAUT David - ddhainaut@he2b.be

**Unités
d'enseignement
prérequises :**

Néant

Unités d'enseignement corequises :

| |
|-------|
| Néant |
|-------|

Autres connaissances et compétences requises :

| |
|-------|
| Néant |
|-------|

Compétences visées :

| |
|--|
| Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques |
|--|

Objectifs :

| |
|--|
| L'étudiant sera capable d'aborder les contenus de l'unité d'enseignement S2 en maîtrisant les savoirs, savoir-faire et savoir-être propres aux activités d'apprentissage |
|--|

Contribution au profil d'enseignement du programme :

| |
|--|
| Maîtrise des concepts disciplinaires Maîtrise des approches pédagogiques Connaissance et maîtrise des artefacts liés à la discipline |
|--|

Acquis d'apprentissage :

| |
|---|
| Acquis d'apprentissage en termes de connaissances : - Maîtriser les notions théoriques relatives à la didactique Acquis d'apprentissage en termes d'aptitudes : - Être capable de réaliser les gestes techniques et les performances physiques dans les différentes disciplines sportives Acquis d'apprentissage en termes de compétences : - Être capable de mettre en application ses connaissances en didactique sur le terrain |
|---|

Bibliographie :

| |
|-------|
| Néant |
|-------|

Pondération des activités d'apprentissage :

1) 40 % 2) 40 % 3) 20 %

Remarque :

L'unité d'enseignement S2 est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « a participé » (P).

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

1. Activités d'expression I

Acronyme : **PPEP1S208**

Pondération dans l'unité d'enseignement **40 %**

CODE **S2** Volume horaire **30 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Différentes disciplines seront abordées pour viser ces compétences :
- Maîtriser les grands mouvements fondamentaux de déplacement
- Coordonner ses mouvements
- Se repérer dans l'espace
- Respecter les règles convenues dans l'intérêt du groupe et en fonction du but à atteindre

Le cours est basé sur l'apprentissage des différents gestes techniques individuels

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Cours pratiques dispensés magistralement chaque semaine
Interactions entre les élèves guidées par le professeur
Entraînements individuels requis pour l'acquisition des compétences visées

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Vidéos ainsi que descriptifs écrits et schématisés des exercices

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Entraînements libres possibles le soir

Modalités d'évaluation pour la première session :

Épreuves pratiques sur les fondamentaux gymniques

| | | | |
|--|---|-----------------|---|
| Évaluation continue | Travaux, interrogations | Examens | |
| <input data-bbox="359 1742 665 1776" type="text" value="%"/> | <input data-bbox="703 1742 1042 1776" type="text" value="%"/> | Pratique | <input data-bbox="1310 1742 1423 1776" type="text" value="100%"/> |

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Épreuves pratiques sur les fondamentaux gymniques

| | | | |
|--|---|-----------------|---|
| Évaluation continue | Travaux, interrogations | Examens | |
| <input data-bbox="359 1915 665 1948" type="text" value="%"/> | <input data-bbox="703 1915 1042 1948" type="text" value="%"/> | Pratique | <input data-bbox="1310 1915 1423 1948" type="text" value="100%"/> |

2. Activités sportives collectives I

Acronyme : **PPEP1S207**

Pondération dans l'unité d'enseignement **40 %**

CODE **S2** Volume horaire **30 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Différentes disciplines seront abordées pour viser ces compétences :

- Ajuster ses mouvements en fonction des situations de jeu
- Adapter ses comportements en fonction des signaux émis par ses partenaires et ses adversaires
- Assumer différents rôles en fonction de la situation de jeu

Le cours est basé sur l'apprentissage de différents outils dont la maîtrise est indispensable pour être efficace lors de situations de jeu particulières.

Le cours amènera l'étudiant à comprendre ces situations et par conséquent à employer les outils adéquats en fonction du moment (prise de décision).

Il présente également les principaux concepts liés à l'organisation tactique de jeux et de sports collectifs traditionnels (systèmes de jeu, phases de jeu tant offensives que défensives, sens tactique individuel).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Cours pratiques dispensés magistralement chaque semaine.

Les étudiants seront amenés à évoluer pratiquement sur le terrain pour découvrir la méthodologie spécifique des activités sportives collectives.

Interactions entre les élèves guidées par le professeur.

Entraînements individuels requis pour l'acquisition des compétences visées.

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Les règlements officiels de chacune des disciplines sont des savoirs indispensables.

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Les supports « vidéo » et les visionnages de rencontres sportives officielles sont vivement recommandés afin de s'assurer de la compréhension des disciplines.

Modalités d'évaluation pour la première session :

L'évaluation comportera des séquences de jeu pendant lesquelles l'étudiant devra se montrer efficace tant par la maîtrise gestuelle (prise de décision adéquate en fonction du moment). La note de l'activité d'apprentissage est la moyenne des notes obtenues à chaque séquence de jeu uniquement si aucune note n'est inférieure au seuil de réussite fixé à 8/20. Dans le cas contraire, la note la plus basse sera la note de l'activité d'apprentissage.

Préalablement à la partie pratique, une évaluation numérique pourra être demandée aux étudiants.

L'évaluation de ce travail se traduira par un coefficient.

Dans ce cas, la note finale de l'activité d'apprentissage sera la note de l'évaluation pratique multipliée par le coefficient obtenue à l'évaluation numérique.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Écrit

100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

L'évaluation comportera des séquences de jeu pendant lesquelles l'étudiant devra se montrer efficace tant par la maîtrise gestuelle (prise de décision adéquate en fonction du moment). La note de l'activité d'apprentissage est la moyenne des notes obtenues à chaque séquence de jeu uniquement si aucune note n'est inférieure au seuil de réussite fixé à 8/20. Dans le cas contraire, la note la plus basse sera la note de l'activité d'apprentissage.

Préalablement à la partie pratique, une évaluation numérique pourra être demandée aux étudiants.

L'évaluation de ce travail se traduira par un coefficient.

Dans ce cas, la note finale de l'activité d'apprentissage sera la note de l'évaluation pratique multipliée par le coefficient obtenue à l'évaluation numérique.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Écrit

100 %

3. Didactique et méthodologie de l'éducation physique

Acronyme : **PPEP1S209**

Pondération dans l'unité d'enseignement **20 %**

CODE **S2** Volume horaire **15 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :
Description et application des différents concepts de la didactique de l'éducation physique en se basant sur les différentes phases d'une leçon en éducation physique :
- la phase pré-active, la préparation d'une leçon
- la phase interactive, l'action pédagogique
- la phase rétroactive, la régulation et le bilan de la leçon
Rédaction de leçon suivant le canevas officiel

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage : Exposé magistral

Supports indispensables à l'acquis des compétences : Syllabus

Supports éventuels à l'acquis des compétences : Ouvrages repris dans la bibliographie du syllabus

Modalités d'évaluation pour la première session :

Examen sous la forme d'épreuve écrite.
L'examen est composé de deux parties : la première partie portera sur la rédaction de leçons, la seconde sur la matière du syllabus ainsi que ce qui aura été vu pendant le cours.
Une note inférieure à 10/20 à la première partie constituera la note finale de l'activité d'apprentissage. Dans ce cas, la deuxième partie ne sera pas prise en compte. Dans le cas d'une note supérieure à 10/20 à la première partie, la note de l'activité d'apprentissage est la moyenne des notes obtenues aux deux parties.

| | | | |
|----------------------------|--------------------------------|----------------|--------------|
| Évaluation continue | Travaux, interrogations | Examens | |
| % | % | Écrit | 100 % |

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Examen sous la forme d'épreuve écrite.

L'examen est composé de deux parties : la première partie portera sur la rédaction de leçons, la seconde sur la matière du syllabus ainsi que ce qui aura été vu pendant le cours.

Une note inférieure à 10/20 à la première partie constituera la note finale de l'activité d'apprentissage. Dans ce cas, la deuxième partie ne sera pas prise en compte. Dans le cas d'une note supérieure à 10/20 à la première partie, la note de l'activité d'apprentissage est la moyenne des notes obtenues aux deux parties.

| | | |
|----------------------------|--------------------------------|----------------|
| Évaluation continue | Travaux, interrogations | Examens |
| % | % | Écrit |
| | | 100 % |